

Ecole Geneviève PANIS
8, place de l'église
36250 Nihérne

Tel : 02.54.29.88.69
ec-niherne@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école
Du 15 octobre 2024

Présents :

Madame DELHOMENIE adjointe déléguée aux affaires scolaires

Mesdames PROUST, BARRAULT, LELONG, POUMELLE, LACOSTE, Mr DERINE pour les parents.

Mesdames CHAVIGNAUD, BROUSSE, Messieurs COUVREUX, VALLADE, PRINCIPAUD pour les enseignants

Excusés : Monsieur le MAIRE, Mme GAGNERON pour la mairie

Installation du conseil d'école, présentation des membres.

Monsieur PRINCIPAUD félicite les nouveaux élus, indique une participation à 57 %, et une recrudescence de bulletins nuls (18 cette année). Il rappelle qu'un nom entouré, une rayure rend le bulletin nul.

1) Effectifs septembre 2024

TPS PS MS	$3+14+7 =$	24
MS GS	$8+16 =$	24
CP CE1	$15+4 =$	19
CE1 CE2	$7+12 =$	19
CM1 CM2	$14+14 =$	28

Total 114

Monsieur PRINCIPAUD indique que les classes ont des effectifs « solides » voire très lourds pour l'une d'entre elles.

Il ajoute que le comportement de certains élèves rend le travail très difficile dans trois de ces classes.

Cette remarque ne fait que confirmer le sentiment du personnel de cantine qui se plaint de ces mêmes élèves. Un mot de la mairie a d'ailleurs été distribué aux familles.

Outre les sanctions, il est indispensable que l'éducation, les règles de politesse élémentaires soient travaillées dès le plus jeune âge à la maison, et consolidées à l'école.
Cette dernière ne peut pas tout faire.

2) Évaluations nationales

Monsieur PRINCIPAUD présente globalement les résultats :

MATHS

	Satisfaisant assez satisfaisant	Fragiles
CP	92 %	8%
CE1	81%	19%
CE2	75%	25%
CM1	82%	18%
CM2	70%	30%

FRANCAIS

	Satisfaisant assez satisfaisant	Fragiles
CP	95%	5%
CE1	73%	27%
CE2	75%	25%
CM1	70%	30%
CM2	69%	31%

Il s'agit d'une image à un instant T, qui ne présage en rien des résultats futurs, ils indiquent que les bases sont solides pour aller vers d'autres acquisitions en cours d'année.

Il faut prendre en compte que les exercices sont en temps limité, parfois très différents de ceux proposés en classe.

3) Projet d'école

Il se décline autour de **deux grands axes** qui eux-mêmes se partagent en deux grands objectifs :

A) Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

Renforcement de la liaison GS/CP, de la liaison école/collège

Décloisonnement GS CP pour se repérer dans l'espace classe, pour présenter les supports utilisés au CP. Partage des outils didactiques les plus utilisés par les enseignants, mise en place à partir de la période 4.

Participation des enseignants du cycle 3 aux projets éventuels mis en place par le collège, les équipes de circonscription...

APC et groupes de besoin, en place depuis le mois de septembre

Mettre l'évaluation sous toutes ses formes au coeur des stratégies d'apprentissage, renforcer la politique d'évaluation positive et bienveillante, mise en place en maternelle, il s'agit de ne retenir que le positif.

Le prix ESCAPAGES est lancé. Il s'agit de lire ou écouter 4 livres par tranche d'âge, voter ensuite pour le préféré.

Les classes de CM1 CM2 participent à une action intitulée "prouve-le". Il s'agit de travailler des compétences de l'éducation aux médias et à l'information en vérifiant la véracité d'une information. Cette information peut être inventée de toute pièce ou au contraire être parfaitement fondée. Les élèves devront non seulement apporter une conclusion sur la véracité de l'information mais aussi l'étayer avec une argumentation et des preuves tangibles (sources, recherches, analyse de l'image, etc.).

B) Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Prévenir le harcèlement et les violences

L'école est engagée contre le harcèlement.

Monsieur PRINCIPAUD rappelle ce qu'est le harcèlement

Le harcèlement est une violence, qui peut prendre la forme de violences physiques, ou de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.) répétées, destinées à blesser et à nuire à la cible des attaques. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement. Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

On peut considérer qu'il y a harcèlement quand :

- un rapport de force et de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- il y a répétitivité : différentes formes d'agressions se répètent régulièrement durant une longue période ;
- il y a volonté délibérée de nuire à la victime, avec une absence d'empathie de la part des auteurs.

Cette définition permet de différencier les disputes des cours de récréation, des situations de harcèlement.

L'équipe est attentive, observe, écoute les plaintes des élèves, construit la culture du témoignage et responsabilise les élèves.

Monsieur PRINCIPAUD ajoute que la lutte contre le harcèlement est le combat de tous, école et parents qui seuls peuvent agir sur la fréquentation des réseaux sociaux par exemple.

L'école participera à la journée contre le harcèlement le 7 novembre prochain, sous forme de discussions, débats.

Elections délégués de classe : elles ont eu lieu ces derniers jours, deux délégués élus par classe du CP au CM2.

Les délégués seront réunis à la rentrée de novembre.

Durant le premier trimestre un nouveau projet d'école va être élaboré, en s'appuyant sur le rapport d'évaluation d'école de l'an passé. (cf PV du conseil d'école de juin 2024 consultable sur le blog de l'école).

Après validation de Monsieur l'Inspecteur de circonscription, il sera présenté lors du deuxième conseil d'école, et effectif en septembre 2025.

4) Le règlement intérieur

Aucune modification, règlement adopté à l'unanimité.

5) Bilan de la coopérative

La situation au 31 août 2024 est la suivante : Charges 22 031,48 Euros

Recettes : 21 077,40 Euros

Aucun commentaire particulier de la part des membres du conseil.

Monsieur PRINCIPAUD précise que la bonne santé financière de la coopérative est à mettre au crédit de toutes les actions organisées par les parents (merci à eux), de la subvention annuelle de la municipalité (merci à Monsieur le Maire, au conseil municipal).

Il précise que **le bilan est consultable par tous les parents** sur simple demande

6) Animations

Le spectacle de Noël aura lieu le 17 décembre.

Des livres, ou des jeux de cour pour chaque classe, seront offerts à l'occasion des fêtes.

La classe de CM1 CM2 ira à la prévention routière le 16 janvier 2025. Après des activités autour du code de route, de maniabilité du vélo, obtention éventuelle du permis vélo pour les CM2.

Les jeux communautaires auront lieu du 12 au 16 mai, à Vendoeuvres.

7) Questions diverses

Travaux:

L'équipe enseignante salue les travaux d'embellissement dans la cour des maternelles.

Les racines d'un arbre dans la cour de l'élémentaire occasionne de plus en plus de chutes, Monsieur PRINCIPAUD demande qu'une solution soit trouvée, sans pour autant couper l'arbre si possible.

Monsieur COUVREUX indique qu'au niveau de la cour maternelle, il faudrait sécuriser les blocs béton de couleur, ainsi que le rebord de fenêtres en aluminium. Il demande également des lignes rouges au sol pour délimiter les zones de jeux pour les maternelles.

Les portes d'entrée dans la plupart des classes sont difficiles à fermer ou à ouvrir.

SECURITE :

Les exercices alerte incendie et PPMS anti-intrusion (plan particulier mise en sûreté) ont été faits durant la première période.

Les élèves de maternelle avaient été préparés quelques jours auparavant.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin, l'emploi du temps des uns et des autres ne permet pas de l'organiser un dimanche.

Un parent demande s'il est possible d'établir des tarifs de cantine en fonction du quotient familial, madame DELHOMENIE répond que le conseil municipal préfère une égalité de prix pour tout le monde.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 04 mars.

La séance est levée à 19 h30.

Les parents



Le Président



Les enseignants

